Formulaire d'adhésion 2026

Le « Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble » a été créé en 1965 pour mettre en valeur le patrimoine du passé et notamment s'opposer à la destruction du bâti ancien dégradé, comme cela fût le cas auparavant. Progressivement, l'attitude de la société face aux vieux quartiers a évolué. Aujourd'hui, la bataille pour l'affirmation de la valeur patrimoniale du bâti ancien doit continuer. Le rôle de notre Association est de mieux faire connaitre ce patrimoine et de le valoriser.

Rejoignez-nous.
Si vous vous intéressez au Patrimoine de Grenoble, venez nous rejoindre en adhérant à notre Association (**10 rue Chenoise à Grenoble**) ou en faisant un don afin de nous soutenir pour valoriser et sauvegarder le Patrimoine du Grand Grenoble,
Personnes physiques :
Tarif normal : 25 € – Tarif couple : 35 €
Tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi) : 5 €
Personnes morales (associations, sociétés) : 45 €
Établissements scolaires : 30 € / Membre bienfaiteur : 75 € / ……..

Bulletin d'adhésion

(réduction d'impôt de 66% du montant de votre adhésion)

NOM, Prénom ……
Date ou année de naissance…… (Facultatif)
Adresse……
Code postal……Commune……
Tel……Courriel ……
Règlement : – chèque de……€ À l'ordre de Patrimoine et Développement
– sur notre site internet www.patrimoine-grandgrenoble.fr
– en espèces
signature

Bulletin de don

(réduction d'impôt de 66% du montant de votre don ou mécénat)

NOM, Prénom ……
Date ou année de naissance…… (Facultatif)
Adresse……
Code postal……Commune……
Tel……Courriel ……
Règlement : – chèque de……€ À l'ordre de Patrimoine et Développement
– sur notre site internet www.patrimoine-grandgrenoble.fr
– en espèces
signature